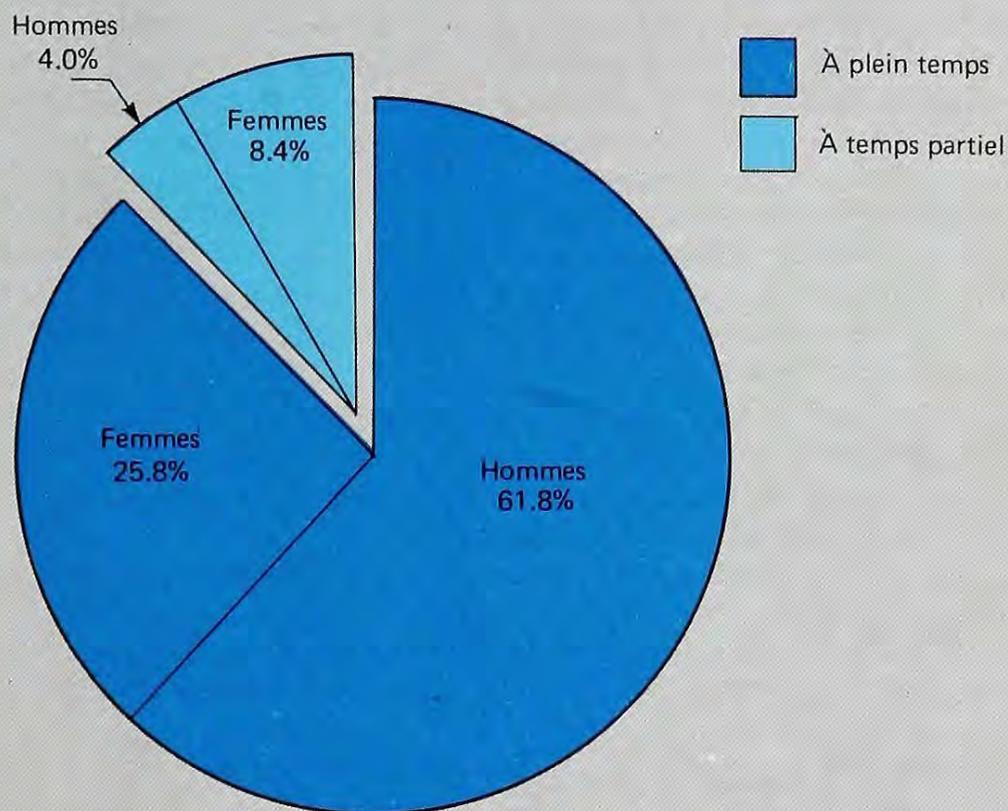


Emploi à plein temps et à temps partiel selon le sexe, 1973



L'enquête porte sur toutes les branches d'activité économique à l'exception de l'agriculture, la pêche et le piégeage, l'enseignement et les services connexes, les services de santé et de bien-être, les organisations religieuses, l'administration publique et la défense, et les ménages privés.

La statistique mensuelle de l'emploi porte sur le nombre de travailleurs qui reçoivent un salaire durant la dernière période de paie du mois. On recueille des données sur toutes les catégories de salariés à l'exception des travailleurs à domicile et des travailleurs occasionnels ayant travaillé moins d'une journée pendant la période de paie; sont exclus également les propriétaires et les directeurs d'entreprise. Les enquêtés déclarent les montants bruts des salaires et traitements pendant la dernière période de paie du mois, avant les déductions aux fins de l'impôt, de l'assurance-chômage, etc. Les montants déclarés représentent la rémunération brute pour les services rendus et les absences payées au cours de la période indiquée, en incluant les salaires, les commissions, la rétribution du travail à la pièce ou à l'heure, ainsi que les primes de poste, les indemnités de vie chère et les primes d'encouragement et de rendement qui sont payées régulièrement. Les statistiques sur la durée du travail se rapportent aux heures de travail normales et supplémentaires des salariés dont les heures de travail sont enregistrées, de même qu'aux heures attribuées aux salariés en congé payé durant la période visée. Si la période excède une semaine, les données relatives à la rémunération et aux heures de travail sont ramenées à l'équivalent pour une semaine.

Emploi. Le tableau 8.12 montre que, au cours de la période 1967-72, l'indice composite de l'emploi au Canada pour l'ensemble des activités s'est accru de 6.0%. Parmi les secteurs qui ont enregistré des gains au cours de cette période, les services viennent au premier rang avec une avance de 26.1%, suivis des finances, assurances et affaires immobilières (18.0%), du commerce (16.2%), des transports, communications et autres services publics (4.5%), de l'industrie minière (1.3%) et de l'industrie manufacturière (0.4%). Des fléchissements ont été enregistrés dans